

Sept partis politiques veulent des élections transparentes au Burundi

PANA, 13/07/2009 Bujumbura, Burundi - Une coalition de sept partis politiques de l'opposition a sorti, lundi, une déclaration appelant l'Etat burundais à privilégier le dialogue et la concertation dans la préparation des prochaines élections générales de 2010. Les représentants du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) avaient donné le ton, jeudi dernier, en claquant la porte du Conseil des ministres pour protester contre la présentation pour analyse et adoption de deux projets portant code électoral et loi communale, qui auraient été concoctés par les services du ministère de l'Intérieur, sans concertation préalable avec le reste des partis politiques intéressés. Le Conseil national de la défense de la démocratie (CNDD), le Mouvement pour la solidarité (MSD), l'Alliance pour la démocratie et la réconciliation (ADR), les Forces nationales de libérations (FNL, ancienne rébellion), le Mouvement pour la réhabilitation du citoyen (MRC), ainsi que le Rassemblement pour la démocratie au Burundi (RADEBU) sont entrés, à leur tour dans la danse, lundi, en co-signant une déclaration condamnant le "forcing" du gouvernement dans la préparation des instruments juridiques des secondes consultations populaires post-conflit de l'été 2010.

La déclaration interpelle, au plus haut niveau, le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, qui s'attendait engagé, dans son discours du 47^e anniversaire de l'indépendance nationale, le 1er juillet dernier, à garantir des élections "exemplaires" l'année prochaine. Les signataires de la déclaration demandent une implication de la communauté internationale pour aider les Burundais à éviter les expériences malheureuses du Kenya et du Zimbabwe¹, dans un passé récent, les résultats des élections controversées ont tourné au cauchemar pour les peuples des deux pays africains. L'ordre des élections locales et nationales, qui doivent se tenir l'année prochaine au Burundi, la vision à la hausse de la caution pour briguer la magistrature suprême (de 3.000 à 15.000 dollars US dans le nouveau projet de code électoral) ou encore le bulletin de vote que l'opposition veut unique, sont autant de points de controverse qui alimentent aujourd'hui un dialogue houleux au sein de la classe politique burundaise. Pendant ce temps, la jeune Commission électorale nationale indépendante (CENI) garde le mutisme, ayant elle-même de sérieux problèmes matériels et financiers à résoudre pour asseoir son autorité.